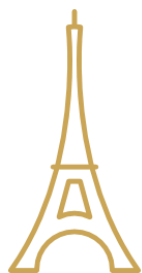


# MasterClass-Achats



BIEN UTILISER EXCEL POUR  
LES ACHETEURS

LYON

LUNDI 3 JUIN 2019

## LES OBJECTIFS

- Comprendre toutes les possibilités d'Excel pour un acheteur
- Bien utiliser les fonctions essentielles : mise en forme, formules et tri
- Gagner du temps avec Excel

## LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS VUS PENDANT LA FORMATION

- Comment mettre en forme avec les règles existantes
- Calculer : fonctions, recherche, sous-totaux...
- Trier et filtrer un tableau
- Gérer la mise en page (marges, entêtes et pieds de page, etc.
- Les raccourcis claviers indispensables
- Listes déroulantes automatiques
- Obtenir une information rapide (sommations, moyenne, nombre de valeurs...)

CROP & CO



Vincent Druart

Vincent possède une grande expérience des systèmes d'informations achats ; il a mené et participé à de nombreux projets de digitalisation des achats. Au sein de Schneider, il a développé avec son équipe les outils nécessaires au métier achats. Il accompagne aujourd'hui les entreprises dans leur transformation digitale.

### PRIX

790 euros HT

### AVANTAGES

- Une journée utile
- Des astuces pour bien utiliser Excel et gagner du temps
- Un programme complet sur les fonctions essentielles utiles à l'acheteur
- Une mise en pratique immédiate

*Crop and co est un organisme de formation achats référencé DataDock*



# Conditions Générales de Vente

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de :

- 5 jours ouvrables avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de (100% du montant de la prestation) Euros à titre de dédommagement.
- 10 jours ouvrables avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de (80% du montant de la prestation) Euros à titre de dédommagement.
- 15 jours ouvrables avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de (50% du montant de la prestation) Euros à titre de dédommagement.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

## Inscription

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison Sociale :

Téléphone :

E-mail :

## Facturation

Adresse :

### Contact de facturation

Nom :

Téléphone :

Email :

### Contact du RRH

Nom :

Téléphone :

Email :